

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 20

NUMÉRO



2018, une nouvelle année qui démarre et nous rappelle que le temps passe toujours de plus en plus vite.

Il n'y a pas si longtemps l'expression, « nous verrons ça en l'an 2000 », marquait le temps que nous pensions avoir pour traiter un sujet. L'année 2000 est passée depuis17 ans et le rythme semble toujours s'accélérer. Ce point de vue pourrait

être lié à l'âge certain, bien qu'il se considère encore comme un gamin, de celui qui écrit ces quelques lignes, mais lorsque les jeunes ou les enfants sont interrogés il partage la même vision du temps qui passe. Georges Brassens avait aussi en son temps déjà évoqué musicalement cette appréciation ...

Cette petite réflexion ou observation pour seulement rappeler que le temps que nous souhaitons consacrer aux gens, aux choses, nous est compté. Que ce temps ne doit pas être reporté, qu'il est important (pour ne pas dire essentiel) de se fixer des objectifs correspondant à des choix de vie.

Cette réflexion pour dire aussi que le temps que nous consacrons à notre village, à nos amis, à nos voisins, ne doit pas être différé, ne reportons pas à demain ce qui est important ; « après, c'est trop tard ».

2018 démarre, essayons comme le font les nombreux membres de nos associations, de prendre le temps de vivre, de partager pour nous enrichir des avis et des idées des autres et tout simplement passer une vie plus agréable.

Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos familles et proches, tout le bonheur du monde ... une excellente santé et beaucoup de moments de partage.

Meilleures vœux 2018
A. CHEVREUSE

REPAS DES AÎNES



ZOOM

17 février : galette
et jeux de société
14 avril : repas des aînés

17 Févr. 2018



GALETTE POUR TOUS

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal, suite

Conseil du 22 Décembre,

Procès-verbal DU CONSEIL MUNICIPAL Du MERCREDI 20 DECEMBRE 2017 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 20 décembre 2017** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Aude COSTA, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Bernadette VALIDIRE.

Procurations : Annie ITIER donne procuration à Marie-Christine HERAUD, **Absents** : Alain COSTE, Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD

La séance est ouverte à 20h00.

En l'absence de remarques, le PV du conseil du mois de novembre est validé à l'unanimité.

1— Jugement du tribunal administratif concernant la requête de la préfecture sur le permis d'aménager accordé au camping des cigales : le maire rend compte de l'audience et du jugement rendu par la présidente du tribunal qui rejette la demande de la préfecture.

2— Etude d'occupation de l'espace communal et de proposition de bail au bénéfice de Mme DALMAS épouse CHENIVESSE Claude : le conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Alain CHENIVESSE du fait du lien de parenté) d'établir un bail à ferme dans les conditions définies par arrêtés préfectoraux (fixant les bases de calcul des minima et maxima encadrant les prix des baux ruraux dans le département du Gard, constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2017-2018).

Modalités : le bail sera établi pour une durée de 9 ans pour une contenance de 8381 m² de la parcelle communale A 336, le prix sera arrêté en prenant en compte le taux le plus bas de l'arrêté cité supra.

3— Etude d'opportunité de vente de terrains communaux à Mme DALMAS Claude épouse CHENIVESSE : Le conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Alain CHENIVESSE du fait du lien de parenté), qu'après régularisation du cadastre pour positionner en son lieu et place réels la parcelle A100 appartenant à Mme DALMAS Claude épouse CHENIVESSE, une vente de régularisation portant sur 4600 m² de la parcelle communale A 336 sera réalisée. Le prix de vente sera fixé après contact avec le service du domaine.

4— Etude d'opportunité de mise à jour de l'arrête n° 2015-005- 056 règlementant la circulation et le stationnement dans le village hors saison estivale : le conseil décide de ne pas modifier les articles 2 et 3 de l'arrêté de 2015 :

« **ARTICLE 2 : CIRCULATION DANS LE VILLAGE :**

La circulation avec des véhicules à moteur est autorisée sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation à une vitesse maximum de 30km/h.

ARTICLE 3 : STATIONNEMENT INTERDIT DANS LE VILLAGE :

Le stationnement est interdit dans le village, pour des raisons de sécurité, de bien-être et de fluidité de circulation, sur les espaces suivants :

stationnement interdit dans les rues du Barry, du Valat, Grand rue, rue de la Font, rue du portail haut, stationnement interdit sur la Placette. ».

Les dates de début et de fin de réglementation de circulation et stationnement en période estivale seront portées respectivement au 1 juin et 30 septembre.

5—Renouvellement du bail de chasse à la société St Hubert et fixation du prix : le conseil délibère et décide à l'unanimité de renouveler le bail de chasse de la société de chasse « la Saint Hubert ». Le prix de ce bail est porté de 70 à 100 € par an.

6—DM pour insuffisance de crédit et travaux en régie : le conseil délibère et approuve à l'unanimité les modifications suivantes :

Transfert de 260 € de la ligne D65548 « autres contributions » vers la ligne D621 « Personnel extérieur au service », pour paiement personnel SIVOM,

Transfert de 1648,50 € de la ligne R7328 « autres fiscalités reversées » vers la ligne R722 « Immobilisations corporelles » pour travaux en régie WC publics,

Transfert de 1000 € de la ligne D2132-28 « Blanchisserie » vers la ligne D2158 « autres matériels et outillage » pour achat d'un perforateur.

7—Point sur la situation actuelle de renégociation des emprunts de la commune : la représentante de la Caisse d'Épargne s'est déplacée en mairie pour expliquer le mode de fonctionnement et les possibilités de l'établissement bancaire pour les collectivités. Les frais de pénalités liés aux rachats des différents prêts rendent inintéressantes toutes négociations de taux. Les seules possibilités portent sur un étalement des annuités de remboursement. Ces éventualités sont refusées car elles pénalisent la commune dans le temps en allongeant les délais de remboursement pour ne permettre aucun gain. Elles permettraient toutefois de contracter un emprunt, chose actuellement difficile, en cas d'impératifs.

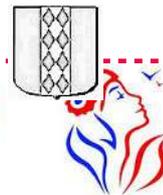
État des emprunts : Capital restant à rembourser au 1 janvier 2018 :

Caisse Epargne : 178904,70 (Budget général et SIVOM)

Crédit Agricole : 357156,80 (Budget général)

Crédit Agricole : 168646,48 (budget eau assainissement)

Pour un total de 704706 €



La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal, suite

Conseil du 22 Décembre, suite



8 - Point sur les travaux en cours : Patrick LEFRANCOIS fait le point des travaux réalisés sur le château d'eau et sur la voute de l'école libre. Le maire souligne la réelle implication et la qualité du travail réalisé par l'ensemble de l'équipe « élu et employés ».

Anecdote : la récolte des oliviers communaux a permis à Patrick LEFRANCOIS d'offrir une bouteille d'huile à chacun des employés communaux.

9— Bilan marché de Noël : la manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions malgré un froid incisif, la mutualisation avec saint Martin d'Ardèche donne entière satisfaction à tous.

10 - Prochaines manifestations : Vœux des élus le samedi 6 janvier 2018, Galette des rois et jeux le samedi 17 février 2018, repas des anciens le samedi 14 avril.

Points divers :

Le conseil accepte à l'unanimité de prendre les délibérations suivantes non inscrites à l'ordre du jour :

Délibération modificative concernant l'acceptation de don de l'école libre avec additif des prix fixé par les services du domaine et intégration des demandes de l'association donatrice (local de stockage de matériels et salle de réunion et enseignement) : adoptée à l'unanimité.

Délibération portant sur l'autorisation faite au maire de payer les factures des budgets de la commune et celles du budget eau-assainissement, dépenses d'investissement, pour un montant maximal de 25 % des budgets annuels en attente du vote des budgets 2018 : adoptée à l'unanimité.

Délibération pour adhésion à l'association de préfiguration du parc naturel régional des Garrigues : adoptée à l'unanimité.

Le maire informe le conseil qu'il a été désigné en tant que titulaire au titre de représentant de l'agglomération du Gard Rhodanien au syndicat Ardèche Claire. L'agglomération avait à désigner 3 représentants titulaires et 3 suppléants.

Le maire informe le conseil de l'évolution à la baisse des subventions accordées par l'agence de l'eau. Cette nouvelle baisse laisse peu d'espoir de voir se concrétiser des travaux d'envergure avant un rétablissement budgétaire de la commune à l'horizon 2023.

La séance est clôturée à 22h10.

A Aiguèze, le 21 décembre 2017. Le maire, Alain Chenivresse

Conseil du 17 janvier 2018

Procès-verbal DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MERCREDI 17 JANVIER 2018 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 17 janvier 2018** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVRESSE.

Présents : Alain CHENIVRESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Aude COSTA, Alain COSTE, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Absent : Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD

La séance est ouverte à 20h00.

En l'absence de remarques, le PV du conseil du mois de décembre est validé à l'unanimité.

1 – Travaux et demande de subventions au titre des amendes de police : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le maire à instruire et signer tous documents concernant l'installation de ralentisseurs de vitesse sur les axes et voies périphériques du village.

2 – Etude du montant de la prime attribuée aux agents au titre du nouveau régime indemnitaire : Suite au regroupement des différentes primes attribuées aux fonctionnaires le conseil délibère et décide à l'unanimité de fixer la prime unique, en fonction des catégories et du régime d'emploi des agents, à :

Alexandra CHARRET : 2700 € /an soit 225 € /mois,

Jean Pierre LAVASTRE : 1500 € /an soit 125 € /mois,

Patrick MARRON : 1500 € /an soit 125 € /mois,

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 17 janvier 2018, suite



- 3 – Etude d'une demande de subvention de l'APE de Saint Julien de Peyrolas : le conseil délibère et décide à l'unanimité de reconduire la subvention accordée à l'association des parents d'élèves. Le montant de cette subvention est de 600 € au titre de l'année 2018, il correspond au ratio dépenses prévues / nombre d'enfants Aiguèzois scolarisés.'
- 4 – Création de l'EPTB (établissement public territorial de bassin) Ardèche par fusion des 3 anciens syndicats (Ardèche Claire, Chassezac et Baume Drobie) : le maire présente cette fusion et le souci de réduire de manière significative le nombre de délégués (ce nombre passe de 240 à 33, il facilite le travail et l'atteinte de quorum lors des réunions). Le nombre de vice-présidents est réduit à 10 pour le nouveau syndicat. Désigné comme l'un des trois représentants de l'agglomération du Gard rhodanien, Alain CHENIVESSE est nommé 8° vice-président en charge des travaux sur ouvrages (passes à poissons et à canoës, ouvrages végétalisés). M. Pascal BONNETAIN est élu à la majorité président du nouveau syndicat qui regroupe toutes les communes du bassin versant. Ces communes appartiennent aux départements de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère.
- 5 – Utilisation de l'aire naturelle du Gier, vocation et restriction du stationnement : Un plan d'aménagement à moindre coût sera proposé par Patrick LEFRANCOIS pour réduire la surface et le nombre de places disponibles aux véhicules aménagés. Ce plan sera étudié lors du prochain conseil.
- 6– Mise en service du nouveau site de la commune : Le maire remercie et félicite Rémi PEROLLET et Patrick LEFRANCOIS pour le volume et la qualité du travail de fond réalisé pour la mise en place du nouveau site. Un outil performant qui correspond à l'image du village que tous souhaitent véhiculer, qui permet la promotion. Un outil évolutif qui pourra être adapté aux différentes demandes.

Points divers :

Le conseil accepte de délibérer sur l'opportunité de signature d'une convention portant sur un groupement de commandes entre le SIVU des massifs du Gard Rhodanien et les communes membres. Cette convention permettant de bénéficier d'achats groupés et de prix attractifs est votée à l'unanimité.

Vente de terrain à Mme CHENIVESSE Claude : compte tenu des délais d'instruction pour un déplacement de la parcelle A 100 en ses lieux et place (acte notarié de propriété faisant foi) et devant l'urgence de traitement du dossier, le conseil accepte d'augmenter la surface de vente initialement accordée lors du conseil de décembre 2017 pour que celle-ci corresponde à la surface actuellement exploitée.

Annie ITIER, malgré la campagne de capture et de traitement, souligne une nouvelle fois les nuisances provoquées par les chats sur la placette et ses abords ainsi que l'exaspération de certains riverains.

A Aiguèze, le 18 janvier 2018. Alain CHENIVESSE, Maire.

Quiz ?

Si l'on en croit les derniers chiffres INSEE nous sommes à Aiguèze 217 habitants...

Il est arrivé une idée folle aux enseignants de l'école de Saint-Julien de Peyrolas et notamment à Julie Dibon, maîtresse des CM1/CM2 et donc de Julie, Lilou, Tomas et Zoé : calculez le nombre de poignées de mains si tous les habitants d'Aiguèze se serraient la main.... ?

alors à vos cerveaux, à vos méninges, à vos calculettes ou autres bouliers chinois....

En tout cas , bravo à Lilou, Zoé, Tomas et Julie et leurs camarades pour leur calcul savant ou savant calcul (je ne sais plus , moi, avec tout ces chiffres qui m'embrouillent !!!).

23 436 poignées de mains est le résultat...vous aviez trouvé ?

La vie municipale

Au quotidien



Vœux 2018



L'équipe municipale a été confortée par la participation massive des Aiguèzois à la traditionnelle cérémonie des vœux et vous en remercie chaleureusement. En effet, nous étions plus de 70 à partager le verre de l'amitié pour célébrer ensemble la nouvelle année. Nous avons tous eu une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous pour raison de santé et leur souhaitons un prompt rétablissement et nos meilleurs vœux pour 2018.

Le mot du maire :

Pour respecter la tradition, l'équipe municipale m'a chargé de vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année.

Avant de les formuler, je souhaiterai faire un petit retour en arrière sur 2017 et la vie dans notre village. Je ne ferai pas d'inventaire à la Prévert pour mettre en avant les nombreuses actions qui ont été réalisées l'année dernière, vous avez comme nous la faculté d'observation et pouvez en apprécier la réalisation.

Mais pour faire une synthèse :

2017 : a été marquée par la poursuite des animations qui insufflent une réelle dynamique, dynamique qui soit dit en passant n'est pas d'aujourd'hui et reste enviée par de nombreux villages voisins. Ces animations ont encore une fois été choisies pour correspondre à l'image d'Aiguèze, au souhait d'attirer une clientèle et des visiteurs appréciant et partageant notre quiétude et notre qualité de vie. Des animations qui ont été rendues possibles grâce à l'investissement des associations du village et aux nombreux bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour donner la meilleure image.

2017 : une année marquée par des choix du conseil municipal pour orchestrer au mieux et tenter d'améliorer le quotidien de tous. Des choix, qui parfois restent critiqués, mais qui ont toujours été pris pour privilégier l'intérêt général en toute équité et sans arrière-pensées.

2017 : encore une année de petits travaux. Petits ne signifiant pas qu'ils ne sont pas importants car ils contribuent à l'entretien et la mise en valeur de notre quotidien comme de notre patrimoine. Petits seulement car ils ne correspondent pas à ceux que nous aurions le souhait d'entreprendre, à ceux qui seraient nécessaires pour remettre à niveau nos réseaux d'eau et assainissement, à ceux qui nous permettraient de profiter des bénéfices du tourisme.... Sachons attendre un peu, les mises en valeurs d'hier et d'aujourd'hui permettront plus tard de retrouver une dynamique positive.

2017 : une année marquée aussi par des constructions et des projets. Des constructions terminées en 2017, en cours ou en projet à la Roquette et à l'entrée du village qui permettent d'espérer que les chiffres de l'Insee (218 hab.) vont grimper dans les années à venir. Des projets pour développer encore le secteur de la Blanchisserie qui doit très prochainement devenir hameau et voir de nouveaux commerces s'installer.

Pour 2018 :

- *l'équipe municipale poursuivra des actions de moindre envergure et à moindre coût pour conserver un budget équilibré,*
- *nous resterons à votre écoute pour améliorer ensemble notre quotidien en ayant pour seul objectif l'intérêt général ; pour cela nous vous demandons d'être les acteurs de la vie de la commune et non les seuls critiques (une critique n'étant pas forcément négative),*

- *nous resterons à votre disposition pour expliquer nos choix et décisions,*

Pour cette nouvelle année, je souhaite, avec l'ensemble des adjoints, du conseil municipal et des employés de mairie vous présenter nos meilleurs vœux ;

- *Des vœux de santé, de bonheur et de réussite.*

- *Des vœux de santé physique et morale car rien ne peut se réaliser sans un corps sain et un esprit apaisé,*

- *Des vœux de bonheur familial et d'épanouissement dans la réalisation de vos passions et activités ;*

- *Des vœux de réussite dans vos vies, celles de votre entourage*

Je ne souhaite pas terminer ces vœux sans vous rappeler le souvenir de ceux qui hélas nous ont quitté en laissant un grand vide dans leurs familles et au village. Une petite pensée donc pour Michèle Lavastre.

Je souhaite également que nous ayons une pensée pour ceux qui ne peuvent pas être parmi nous pour raison de santé et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Je souhaite enfin adresser nos vœux de bienvenus à nos nouveaux nés. Une année particulière pour un village de 200 habitants avec l'arrivée de Lucile et de Capucine le même jour, le 5 octobre, et d'Emma au printemps.

En vous rappelant que l'équipe municipale est à votre service et à celui du village, je vous réitère nos meilleurs vœux de santé bonheur et réussite à toutes et tous.

Et qu'il fasse toujours bon vivre à Aiguèze.

La vie municipale

Au quotidien



Vœux 2018

En images



La vie municipale

Surfons au quotidien



Un nouveau SITE INTERNET pour le village



Le site officiel de la mairie d'Aiguèze a changé d'apparence, d'apparat. Il s'est également doté d'une technologie plus avancée. Ce choix assumé est le fruit d'une réflexion dont voici le tenant, le contenu, le reflet...

Depuis une bonne dizaine d'années les aiguèzois ont eu l'habitude d'être informés des actualités, nouvelles ou événements de leur village par le biais de sites, de blogs.

Peu à peu ils se sont attachés à ce mode de communication. La municipalité actuelle s'est fait fort de continuer cela en essayant de mettre au goût du jour ce média. L'ampleur des réseaux sociaux a amené à créer une page facebook de notre commune.

Notre société avance très vite en technologie et il faut sans perdre l'authenticité se mettre à la page. Notamment au niveau technique, il devenait important de s'appuyer sur des techniciens pouvant résoudre les problèmes.

L'appartenance aux PBVF et le flux touristique que nous connaissons demandait également une adaptation esthétique. Nous trouvions également important d'offrir à nos commerces, gîtes, campings, producteurs, parcs de loisirs, restaurants, bars, hôtels... un portail touristique propre à Aiguèze. Un portail informatif et attrayant.

Il faut également penser à l'avenir et à la nature même d'une mairie : proposer à toutes les équipes possibles dans le futur un outil ergonomique, efficace, simple d'accès, permettant de continuer, de perpétuer le site et son contenu sans pour autant, avoir des compétences informatiques savantes; Bref un outil de mairie.

La municipalité a donc voulu améliorer le site avec cinq objectifs :

- Continuer l'idée d'un site où les habitants et résidents secondaires peuvent s'informer régulièrement sur leur village, avec une mise à jour fréquente de ces informations (dernières nouvelles, bulletins municipaux...); garder l'authenticité de ces infos...(qu'il est bon de voir de temps en temps nos amis, familles en photos et parler de nos activités ou anecdotes),
- Proposer un site attractif touristiquement et correspondant de plus en plus à notre image PBVF,
- Travailler sur un outil adaptable à toute personne dans le cadre d'une mairie et qui soit protégé techniquement (SAV),
- Améliorer le référencement du site : c'est à dire faire en sorte qu'il soit de plus en plus connu (et c'est encore des moyens techniques qui peuvent nous y faire parvenir),
- Faire cela en minorant bien entendu le coût.

Comment ?



Après plusieurs recherches, nous nous sommes entourés de Laurent et Jean-Marc, autrement dit, l'équipe de JMS Informatique basée à Saint-André de Roquepertuis (il nous semblait important de travailler avec des locaux aussi). Ces techniciens (ou hors pairs du clavier et de l'écran) ont construit le site, l'hébergent et le sécurisent (le fameux SAV). Avec déjà un certain recul, nous apprécions de travailler avec des personnes qui ne comptent pas leurs heures et qui se font fort de répondre à (toutes) nos questions. Ils nous ont proposé également une autre idée pour le village mais nous en ferons l'écho dans un autre article....

Le contenu préparé par nos soins, s'est bien sûr amélioré tout en s'appuyant sur l'ancien site mais aussi sur le guide touristique publié par nos commerçants notamment pour la page histoire et patrimoine que nous vous invitons à "zilleutter"....

Bonne visite à tous sur ce site nouveau né qui ne demande qu'à grandir et soyez indulgents car la création demande du temps et n'est pas une science exacte.

La vie municipale

Surfons au quotidien

aigueze.fr

**Partager avec
vos amis**

**Inscrivez vous à la
Newsletter
Pour être informé
en temps réel**

The screenshot shows the website's interface. At the top, there's a navigation bar with links for 'Agenda', 'Dernières nouvelles', 'Vie municipale', 'Vivre à Aiguèze', 'Tourisme', 'Liens', and 'Contact'. Below this is a red 'FLASH' banner with a weather alert. The main header features a large image of the town of Aiguèze with the text 'Aiguèze' and the coat of arms. A 'Recevoir la newsletter' button is visible in the top right. The 'Agenda' section is highlighted, showing a grid of events. One event is titled 'Nouveau Site web' with a 'Nouveau' badge. Another event is 'Les JEMA se préparent' for April 7th and 8th, 2018. A 'Demier bulletin municipal' section shows the 'Bulletin Municipal' number 19, with a 'Lire le bulletin' button. A red dashed line with arrows connects the callout boxes to the corresponding elements on the website.

Pour accéder au Bulletin Municipal que vous avez entre les mains, le partager et en faire profiter vos parents amis et connaissances

La vie municipale

Au quotidien

Travaux sur nos réseaux d'eau potable

Profitant de la période hivernale et de moments plus calmes, de façon à générer le moins de nuisances et de gênes, certains travaux d'entretien ou de réparations ont été entrepris sur le réseau d'alimentation en eau des villageois. Les vannes permettant l'alimentation depuis le réseau principal ont été actionnées et vérifiées, certaines ont dû être remplacées. Des compteurs présentant des dysfonctionnements ou mal positionnés ont également été remplacés. Une vanne supplémentaire sur le réseau principal a été ajoutée afin de sectoriser davantage notre réseau et permettre de cibler au mieux les coupures.

Des travaux menés de main de maître par nos employés communaux et Patrick Lefrançois.

Ces opérations étaient indispensables pour essayer de maintenir au mieux la qualité de la prestation d'approvisionnement en eau, avec un réseau vieillissant et sur lequel il faudra à terme envisager de plus importants investissements.



La vie à Aiguèze

Vie locale

TRAVAUX à l'ancienne école libre

Un petit coup d'œil sur les travaux du moment effectués à l'ancienne école privée par nos 2 employés communaux Jean Pierre et Patrick.

La première quinzaine du mois de janvier a été mise à profit pour mettre en sécurité la voûte qui donnait des signes de faiblesse à certains endroits. La mise en discrétion de l'alimentation électrique et celle du réseau d'eau sont également terminées. Des travaux qui ont également permis d'envisager et de prévoir d'autres usages de cette espace et des espaces voisins en les équipant de réservations en eau et électricité.

Le relais sera passé dès les premiers jours de février à l'équipe de familles rurales qui une nouvelle fois interviendra sur nos murs. Le rejointement de ceux de la voûte, associé aux travaux de nos employés, donneront de la superbe à cet espace qui pourra être utilisé à maintes fins (entrepôt de matériel mais aussi lieu d'expositions temporaires Ou être ultérieurement ouvert ...)



Eaux pluviales,

Lorsqu'il pleut, nos réseaux d'évacuation des eaux usées sont hélas chargés d'eaux de ruissellement dont nous avons à supporter le coût de traitement. Ces eaux sont issues du domaine public (rue...) mais aussi du domaine privé (propriétaires indélicats qui se raccordent au réseau d'évacuation, malgré l'interdiction). Cette année 2017 a été particulièrement sèche et par voie de conséquence a entraîné moins de rejets d'eaux pluviales. Ce phénomène a permis de limiter le coût de traitement à la station de Saint Julien de Peyrolas et de faire économiser plus de 3000 € à la collectivité. Cette économie devrait obliger les particuliers en infraction à s'interroger sur le surcoût qu'ils occasionnent à tous !!!!, à la commune à faire des efforts pour étancher encore les réseaux !!!

La vie municipale

Au quotidien



Attention DANGER

Dans le bulletin municipal précédent nous vous faisons part de la découverte d'un essaim de frelons asiatiques à hauteur du virage de Espié (entre le carrefour d'Aiguèze et celui de Saint Martin d'Ardèche). Un nouvel essaim a été découvert à hauteur du transformateur électrique de la rue de la Font.

Ces essaims, très actifs avant les grands froids, ont été soit traités soit désertés avant les grands froids. Les reines se sont dispersées pour hiverner avant de créer de nouvelles colonies au printemps.

Ce type de frelon peut être très agressif si son nid est menacé. La présence d'un essaim aux portes du village nous oblige tous à plus de vigilances pour éviter un accident.

Si, lors de vos promenades champêtres vous apercevez ce type d'essaim, restez prudent, ne vous approchez pas, prévenez la mairie.



Vie locale - Animations

TELETHON



A l'occasion du marché de Noël, un stand au bénéfice du TELETHON a été animé sur la place du Jeu de Paume.

Béatrice, Marie-Christine, Françoise et Pascale ont recueilli les gâteaux réalisés par nos pâtisseries et les ont proposés à la vente.

Une animation « jeu de massacre » (sic), un bon café (bien en phase avec la température ambiante) étaient également proposés aux visiteurs.

Cette prestation appelant à la générosité de tous a permis de récolter la somme de 558 € qui ont naturellement été reversés par la mairie à l'association du TELE-

THON, avec laquelle une convention de participation à l'opération avait été signée.



Détail des recettes : gâteaux et café 256 €,
Swingroller 20 €, dons en espèces 67 €,
dons en chèques 215 €



La vie municipale

Vie locale - Animations

Animations, Noël des Enfants

31 petits cadeaux et le père Noël...



C'est le nombre d'enfants de 0 à 12 ans répertoriés par l'associations des "Sourceaux Intellos" (même si tous n'étaient pas présents) qui organisa, une année de plus le goûter de Noël en cette année 2017.

Goûter incluant pour la première fois des nouveaux Aiguèzois habitants à la Roquette... Bienvenue à eux.

Goûter sous le signe de la musique, goûter en rythme avec la "Percycyclette" invitant aux sons, aux voyages et à un monde décalés où seule la musique parle.

Spectacle appréciés par les plus petits mais aussi par les plus grands. la culture et le plaisir n'ont pas d'âge. Spectacle se terminant par un atelier aux rythmes avec le corps, une chorale à main nues en fait...

Goûter riche de crêpes, de gâteaux, de pâtes à tartiner, de sourires....

Goûter avec le traditionnel concours de dessins où le père Noël et le musicien ont eu du mal à choisir...

Goûter encore réussi... Merci à toutes (et à tous)Vivement l'année prochaine.



Convivialité

Un petit moment de partage initié par notre ami Jean le Brocanteur et Christine dans les murs de l'ancienne auberge sarrasine. Un moment de partage, auquel étaient conviés les Aiguèzois, organisé pour de multiples raisons : le plaisir d'être ensemble et de partager un verre en toute simplicité, le plaisir de voir une année se terminer et d'en voir une nouvelle arriver, le plaisir pour notre hôte de fêter l'arrivée d'une nouvelle décennie.... beaucoup de chose à fêter, de bons moments d'échanges....

Merci Jean pour ce bon moment....et bonne année 2018!!!



La vie municipale

Vie locale - Animations



ANIMATIONS, marché de Noël

Marché de Noël « Vive le vent d'Hiver »

L'édition 2017 de ce marché est à placer sous le signe de la conservation. En effet, le froid s'est invité à cette édition, mêlé à une brise pénétrante il a transformé organisateurs et visiteurs en glaçons ambulants.

Malgré ces contraintes climatiques rigoureuses, la bonne humeur n'a pas été entamée.

Dans la semaine, nombre de bénévoles ont avec enthousiasme poursuivi le travail des « dames décoratrices » pour offrir à tous un village accueillant. Mise en place de sapin, décoration, montage des barnums, achats de victuailles, préparatifs divers, transport de la logistique, organisation générale, placement des exposantsun travail conséquent réalisé avec beaucoup de professionnalisme et toujours dans la bonne humeur.

Le dimanche, les 35 exposants et commerçants se sont installés dans les locaux municipaux, sur les place du jeu de paume et la placette. La très grande majorité correspondait à notre attente pour offrir un marché de qualité. Midi, une heure attendue par les petits (mais aussi par beaucoup de grands, qui poursuivent le rêve) pour voir le Père Noël descendre du clocher, distribuer quelques friandises et se prêter avec bonheur aux séances photos. Ce cher Père Noël, qui a du nous quitter en milieu d'après-midi car il était impatientement attendu sur l'autre rive qu'il a rejoint en barque.

Une journée placée encore sous le signe d'une fréquentation importante pour le plus grand plaisir de tous. Une journée du lendemain avec encore de très nombreux bénévoles pour remettre le village en ordre.

Merci au Père Noël pour nous offrir ces moments de magie,
Merci à nos visiteurs qui apprécient le travail de tous,
Merci aux bénévoles et aux organisateurs pour le temps accordé au bénéfice de tous,

Merci aux enfants qui nous permettent de poursuivre le rêve.



La vie municipale

Vie locale - À venir



JEMA

Cette année les JEMA, Journées Européennes des Métiers d'Art, se dérouleront le samedi 7 et dimanche 8 Avril.

La municipalité s'active afin de préparer comme il se doit ce rendez vous qui a deux buts :

- ✓ Mettre en valeur notre village lié par son architecture et son histoire à cet artisanat d'art,
- ✓ Rendre hommage à ces hommes et femmes passionnés par leurs métiers. Ces hommes et ces femmes qui par leurs talents multiples leurs connaissances et leur labeur ont contribué à façonner l'image de notre



Galette des Reines

Partage de notre traditionnelle galette des Rois

Samedi 17 février

salle de l'école à partir de 20H00

La soirée se poursuivra en partageant un bon moment autour de différents jeux de société.

NB : celles proposées auront été réalisées par Alexandre notre boulanger.



Extrait de l'histoire de notre "Galette des Rois"

L'emploi de la fève remonte aux Grecs, qui en utilisaient pour l'élection de leurs magistrats. Les Romains se servant du même moyen pour élire le maître des Saturnales, l'Église combattit longtemps cette coutume païenne – avant de remplacer la graine par l'enfant Jésus, longtemps cherché par les Rois mages.

Les premières fèves en porcelaine apparurent à la fin du XVIII^e siècle. Pendant la Révolution française, on remplaça l'enfant Jésus par un bonnet phrygien. La même époque vit naître la « galette de la Liberté », ou « de l'Égalité », dépourvue de fève, qui permettait de poursuivre la tradition du gâteau partagé sans élire un roi. À partir de 1870, les graines de fève furent systématiquement remplacées par des figurines en porcelaine ou – plus récemment – en plastique.

Actuellement, si on trouve toujours de vraies fèves, il existe une multitude de fèves fantaisie que collectionnent les adeptes de la fabophilie. Selon le même principe que la « galette de l'Égalité » de la période révolutionnaire, depuis 1975, la galette offerte chaque année au président de la République française ne cache aucune fève.

La vie municipale

Vie locale,



Repas des Aînés



L'équipe municipale organise le **repas des aînés le samedi 14 Avril 2018 à midi au restaurant "Le Bouchon"**.

Ce restaurateur Aiguèzois, ayant la capacité de recevoir les nombreux participants, a été retenu pour privilégier les commerces locaux et faciliter les déplacements de tous.

Ce repas est offert aux résidents âgés de 65 ans et plus (né en 1953 et avant), à leurs conjoints ; aux employés municipaux et à leurs conjoints ; ainsi qu'aux élus (les conjoints des élus étant invités à titre payant).

Un panier garni sera bien sûr offert aux aînés qui sont dans l'impossibilité, pour des raisons de santé, de participer à ce repas.

Une invitation avec coupon réponse vous sera directement adressée - *merci de répondre dans les délais signalés.*

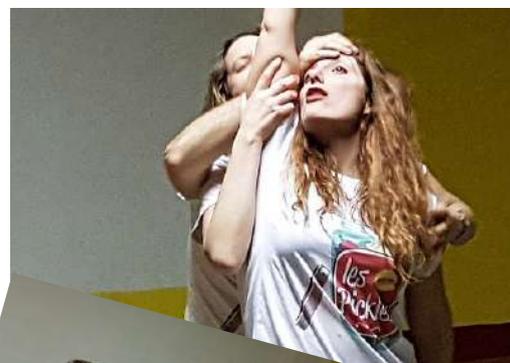
Les Aiguèzois plus jeunes, invités à titre payant, sont naturellement les bienvenus à ce moment de convivialité en s'inscrivant en mairie.

SPECTACLE

IMPRO

Après une journée de travail, de répétition la troupe de Guillaume Vermorel, les Pickles ont fini ce samedi 13 janvier en proposant aux Aiguèzois un apéro-spectacle gratuit. Certes, les spectateurs furent peu nombreux mais cela n'a point empêché de passer un bon moment. Au programme, ou au menu des improvisations, les thèmes proposés par les Aiguèzois puis tirés au sort ont été les suivants : "Chips" façon Peplum, le cochon légendaire façon roman noir, gourmandise à la Pagnol....

On retiendra également la participation des spectateurs (comme notre première adjointe, mais chut, il ne faut pas le dire) pour des improvisations à base de gestuelle...

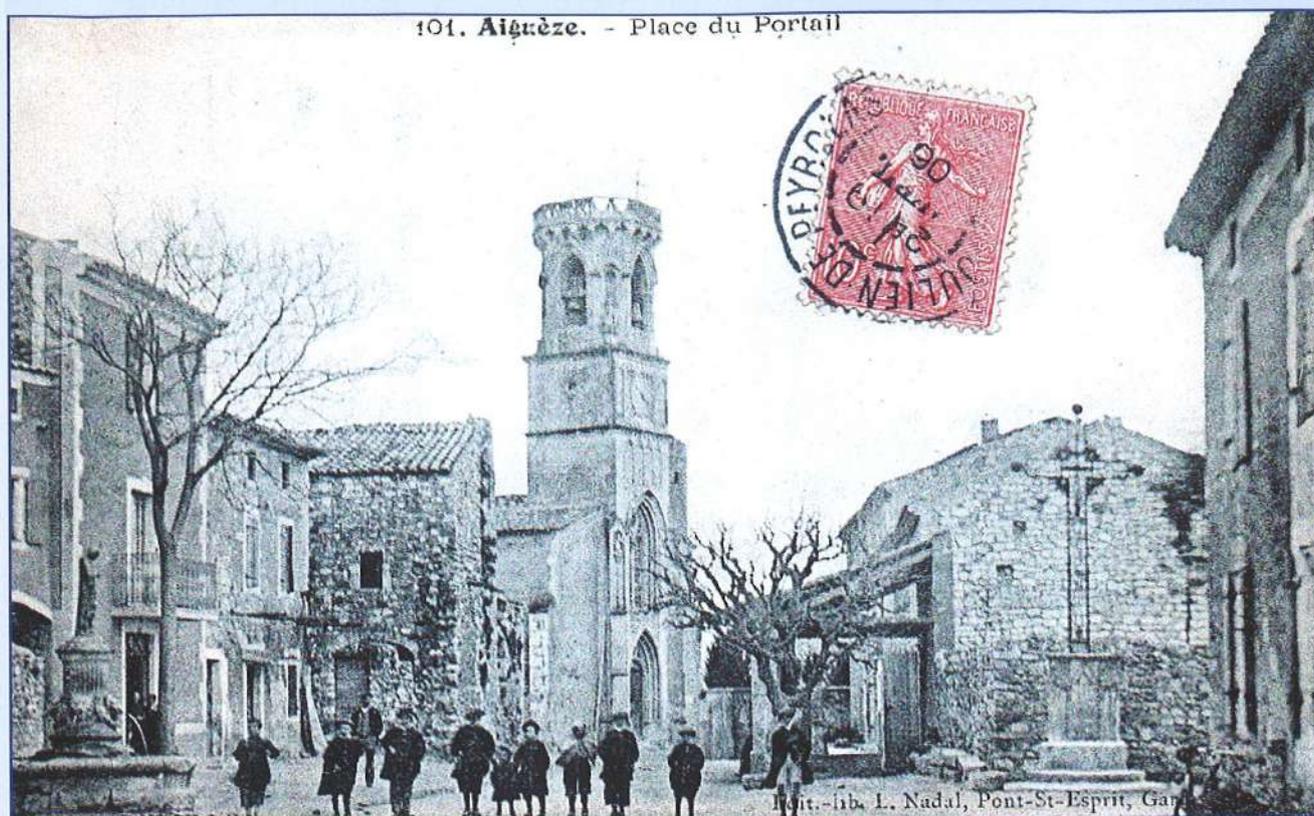


La vie municipale

Ils parlent de notre village



C'était il y a presque un siècle Aiguèze (Gard)



Aiguèze, *Ayguedo*, en 1384, est une paroisse érigée le 28 août 1808. Avant la Révolution, Aiguèze était une paroisse du diocèse d'Uzès. C'était un prieuré-cure du titre de Saint-Denis, jusqu'au XVII^e siècle, époque où on lui donna pour titulaire l'Assomption de Notre-Dame (Nôtre-Dame-du-Verger). Certaines pièces plus récentes indiquent Saint-Roch comme patron d'Aiguèze. Les évêques d'Uzès étaient seigneurs suzerains d'Aiguèze et les comtes de Toulouse leur en devaient hommage. Le château est la possession, depuis 1211, de l'église d'Uzès. D'après l'inscription de la porte, l'église date de 1557. Elle est de style roman, mélangé d'ogive. Son dernier curé, avant la Révolution, Joseph Toulouse, se montra d'une énergie remarquable dans son opposition à la constitution civile du clergé. Sur la photo du début des années 1930, la flèche du clocher n'est pas encore construite.



La vie municipale

Vie locale- Animations



Des nouvelles de nos commerces,

Une période hivernale qui se voudrait calme !!!!

Que nenni, chacun y va de son petit (ou gros) chantier pour préparer la saison estivale de cette nouvelle année, chacun cherche à améliorer son espace :

- ✓ côté La sarrasine, les travaux sont intérieurs et chapeautés par Jean. Ils laissent augurer de profondes transformations et une très nette amélioration de l'espace,
 - ✓ Côté place, un nettoyage en profondeur laisse augurer d'une prochaine ouverture du café de François,
 - ✓ Côté place toujours, de grands travaux intérieurs au Bouchon pour permettre un accueil plus fonctionnel et peut-être une ouverture prolongée de l'établissement,
 - ✓ Côté rue du Castellas, des travaux chez Daniel Ventajol en vue de l'ouverture prochaine d'un commerce,
 - ✓ Côté blanchisserie, Le Drillo a agrémenté sa salle d'un superbe mur végétal , le local de la blanchisserie se transforme,
- Toujours de l'activité pour donner à notre village une réelle dynamique et contribuer à son attractivité.

Et de nouveaux commerces qui devraient ouvrir ou rouvrir pour proposer un éventail de choix plus large et le bonheur de tous.

CinéGuèze,

Des images d'Aiguèze

Souvenez-vous un jour une équipe de tournage est venue sur notre commune pour prendre quelques scènes. Parmi eux, en leur sein, Florent hugon, que beaucoup connaissent ici...
Un film de fiction, de science-fiction même...rigolo pour un village médiéval me direz vous...

L'avant-première de ce film a lieu au cinéma "Le casino" à Bagnols sur cèze le jeudi 1er Février de cette année. Ci-joint un texte envoyé par Florent Hugon lui-même...(peu-être une super star de demain qui amènera Aiguèze sur le firmament de la toile blanche...) :

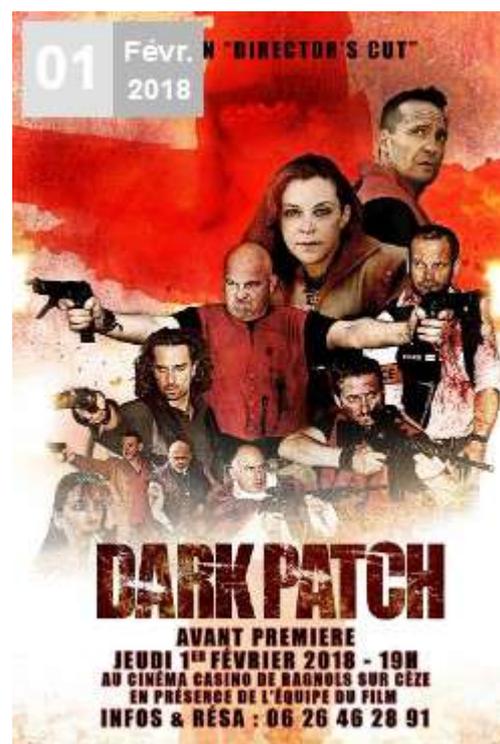
"Une projection du film Darkpatch a été organisée le jeudi 1er février à 19h00 au cinéma « le Casino » à Bagnols sur Cèze.
Cette projection organisée pour remercier toutes les personnes qui ont cru en notre projet et qui nous ont aidés sur les tournages de Pont Saint Esprit et des environs.

C'est une projection de notre version brute du film, sans filtres, elle a duré 2h30.

Notre distributeur américain, TRICOAST, est en train de finaliser le montage, raccourcir le film et de doubler les voix en anglais. Le film sort en février en Amérique du nord sous le nom de « ANGE VS ZOMBIE ». Pour la France et les autres pays, les dates de sorties ne sont pas encore tombées, le titre devrait rester DARKPATCH.

La promotion officielle du film, avec la version définitive sera organisée par le distributeur.

Bisous et merci pour tout
Florent"





Associations / Racines Aiguèzoises



Sortie du Dimanche 21 Janvier de la Chapelle de Chalon au dolmens des géantes avec au retour le partage de la traditionnelle galette des rois



Rencontre avec les chercheurs au Musée d'ORGNAc

Biodiversité et interactions Homme/Animal pendant la Préhistoire en Ardèche

Portes ouvertes à la rencontre des chercheurs

Cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven
vendredi 02 février 2018, de 14h à 17h



**LE SAMEDI 10 MARS A 20 H 30 SALLE DE L'ECOLE ANTOINE MEUNIER
(MARTIN BARROTE) NOUS LIVRERA LES DITS DU GRAIN DE SEL**

La vie municipale

Patrimoine



Observez : le sentier à flanc, la haie de cyprès, la végétation, le niveau et le lit de la rivière

Pas de problème de terrasse ou de stationnement !!!

Et peu de touristes (quèsaco ?)



*Et un si joli village,
Le nôtre.*

La vie municipale

Festivités



Aiguèze

Agenda des Festivités 2018



FESTIVITES 2018 - Affiche Actualisée au 31.01.2018

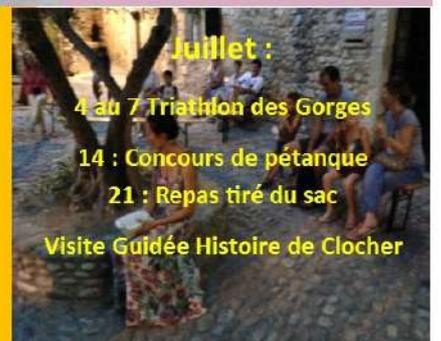
Janvier :
6 : vœux de la municipalité,
Février :
17 : Galette des rois
Avril :
14 : Repas des aînés



Mai :
5 et 6 : Fête du pain
19 et 20 : Brocante
27 : Trial des Gorges



Juin :
16 : Nettoyage village
19-23 : L'Ardéchoise
17 : Journées du patrimoine
23 : Fête de la musique
30 Repas des chasseurs



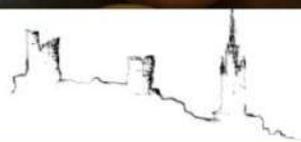
Août:
Visite Guidée Histoire de Clocher
11 Repas tiré du sac
15 Concours de pétanque



Septembre :
16: Journées du patrimoine
23 : Concours de pétanque des Aiguèzois



Décembre :
2 : Marché de Noël
Noël des enfants



Aiguèze

Au bord des Gorges de l'Ardèche...

[Info sur aigueze.fr](http://info.sur.aigueze.fr)